



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 6 avril 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à **Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse** concernant **la communication des résultats de la session d'hiver 2020/2021 de l'examen-concours pour l'admission au stage pédagogique des lycées.**

Le recrutement des enseignants-fonctionnaires se fait par voie d'un examen-concours pour l'admission au stage pédagogique des lycées, organisé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Par le passé, les épreuves de classement des sessions d'hiver se sont déroulées généralement en janvier, de sorte que la communication des résultats aux candidats put se faire au début du mois de février.

Or, selon un calendrier prévisionnel disponible sur le portail « govjobs.lu », les épreuves de classement de la session d'hiver 2020/2021 ont eu lieu entre le 18 janvier et le 15 mars 2021.¹ Selon mes informations, les candidats attendent encore actuellement la communication de leurs résultats. Il me revient dans ce contexte également que certains d'entre eux aient été informés - sur demande auprès du ministère - que des problèmes de nature « technique » auraient retardé le processus administratif.

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- 1. Est-il vrai que, cette année, les épreuves de classement se sont déroulées pendant un laps de temps plus long que d'habitude ? Dans l'affirmative, quelles en ont été les raisons ?**
- 2. Monsieur le Ministre peut-il confirmer que les résultats de la récente session d'hiver de l'examen-concours n'ont pas encore été communiqués aux candidats ? Dans l'affirmative, quelles en sont les raisons ?**
- 3. Quand est-ce que la communication des résultats aura lieu ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Djuna Bernard
Députée

¹ <https://govjobs.public.lu/fr/examen-concours/secteur-etatique/enseignement/enseignement-secondaire/inscription.html>

Réponse de Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire n° 4024 de Madame la Députée Djuna Bernard

Conformément aux dispositions de l'article 2 du *Règlement grand-ducal du 22 septembre 1992 déterminant les modalités des concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement postprimaire*, les épreuves de classement de la session 2021 du concours de recrutement des enseignants-fonctionnaires ont eu lieu entre le 18 janvier et le 15 mars 2021. Par rapport aux années précédentes, le laps de temps consacré aux épreuves de classement n'a pas varié.

Concernant la communication des résultats de la session en question, celle-ci est intervenue entre le 25 février 2021 et le 19 avril 2021. Le retard dans la communication de certains résultats s'explique par un problème informatique ayant rendu temporairement inutilisable le logiciel traitant les résultats.